Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 168

Artikel: Université, où est ton autonomie?
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015776

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les dominicains offre tous les aspects d'un concordat déguisé, d'un Sonderbund. Alors, on mobilise ?
En définitive, ce qui est une fois de plus en cause, c'est le caractère confessionnel avoué de l'enseignement public fribourgeois, à tous les degrés. L'affaire Pfürtner ne peut qu'encourager le Synode protestant à se plaindre au Tribunal fédéral, comme il en a exprimé l'intention, des discriminations dont ses écoles sont victimes. Et peut-être réconfortera-t-elle l'inspecteur Maillard qui avait autorisé les maîtres à renoncer à faire le signe de croix quatre fois par jour, au début et à la fin de chaque demi-journée de classe ? Cela lui avait valu un rappel à l'ordre et la mesure avait été rapportée.
Le corps politique fribourgeois n'a jamais voulu s'attaquer à ce tabou, de crainte de diviser profondément le canton et en raison du poids de l'élément confessionnel dans tous les partis, socialistes compris. Ce problème reste la chasse gardée d'un petit groupe d'intellectuels et de politiciens intégristes animés par un quarteron d'ecclésiastiques qui ont refusé l'évolution de l'Eglise. Mais revient-il vraiment au Tribunal fédéral suisse de faire passer dans les faits l'esprit de Vatican II ? Ou le législateur se réveillera-t-il à temps ?

GENÈVE

Université, où est ton autonomie ?

Adopté par le Conseil d'Etat genevois, le budget 1972 est retourné devant la commission des finances du Grand Conseil, qui en a entrepris une lecture d'autant plus attentive qu'une bise pessimiste, à l'intensité soigneusement contrôlée, souffle depuis quelques mois au bout du lac sur les finances cantonales. Parmi les départements les plus visés figurent évidemment l'Instruction publique et la Prévoyance sociale et Santé publique : leurs dépenses ont crû depuis dix ans plus vite que celles des autres administrations (n'est-ce pas le prix à payer pour cette meilleure qualité de la vie revendiquée par chacun ?).
Au chapitre des dépenses universitaires, deux commissaires, le radical Raymond-Claude Foex et le libéral Gilbert Coutau, secrétaire de la Société pour le développement de l'économie suisse, ont proposé la suppression de certains crédits concernant l'Ecole d'architecture, le Département de sociologie à la Faculté des sciences économiques et sociales et l'Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation (ancien Institut Rousseau, illustré notamment par Jean Piaget). Ni l'origine de ces propositions, ni leurs objectifs ne suprennent. Sont une fois de plus mis en question les secteurs les plus contestataires de l'université, parce que les plus directement concernés par la crise de la société contemporaine.

Découverte d'un luxe

Ainsi l'Ecole d'architecture dont les étudiants mettent au centre de leurs préoccupations le maintien des espaces verts en ville, l'aménagement équilibré du territoire, une politique populaire des transports en commun. D'ailleurs, à la mi-décembre dernier le député libéral Jacques Chappuis annonçait déjà la couleur dans *L'Ordre professionnel,* organe de la Fédération des syndicats patronaux. Après avoir évoqué le luxe de posséder en Suisse romande deux écoles d'architecture distantes de 60 km, il se faisait l'écho des propos de certains membres de la SIA (Société des ingénieurs et architectes) au sujet « des cours et des tendances qui se manifestent » dans ces établissements, des « aspects sociaux de l'architecture auxquels on semble donner une prédominance inquiétante », pour conclure enfin : « ... L'heure n'est-elle pas venue d'envisager la suppression pure et simple de cette école dont la justification échappe de plus en plus aux réalités, sinon au simple bon sens ? »
Quant à l'enseignement de la sociologie, il s'ajoute à la méfiance ou à l'hostilité qu'elle provoque, un problème politique concret qui est devenu un secret de polichinelle : un poste de professeur de sociologie est ouvert depuis longtemps, auquel un socialiste genevois a fait acte de candidature.

Jeu politique

Dans des votes précédents, mais de même signification, les partis socialiste et communiste ont montré qu'ils n'étaient pas dupes d'une manœuvre dont la course générale aux économies n'est que l'alibi. Le sort des crédits en litige dépend donc de l'attitude des partis bourgeois, et tout particulièrement de la position prise par le parti indépendant chrétien-social qui semble jusqu'ici ne pas vouloir s'engager dans ce domaine.
Péripéties locales, dira-t-on. Rien n'est moins certain. A Neuchâtel, il y a quelques années, la sociologie avait déjà été l'objet d'un assaut politique au niveau du Grand Conseil. Tout récemment ses idées, ses recherches et ses exposés ont attiré à un dominicain étranger, professeur à l'Université de Fribourg, une suspension d'une année. Sans parler de l'intervention de l'évêque du diocèse, dont les motifs sont d'un autre ordre, on remarquera que la campagne dirigée contre le père Pfürtner, alimentée par le *Nouvelliste du Rhône,* et par l'action d'un groupe suisse alémanique, soutenue par « Una Voce helvetica », témoigne d'une même volonté politique d'ingérence dans l'université.

Les liens de famille

Ce qui est donc en jeu à Genève ou à Fribourg, comme c'était le cas hier à Neuchâtel, ce qui fait le parallélisme de trois affaires au demeurant fort différentes, c'est le problème de l'autonomie universitaire. Curieuse évolution. La bourgeoisie l'a défendue aussi longtemps qu'elle se sentait en symbiose avec l'université, d'autant qu'elle y voyait un moyen de maintenir les oligarchies qui la composent. C'était, il est vrai, à un moment où certains croyaient encore qu'entre l'université et la bonne société il ne pouvait y avoir que liens de famille et identité idéologique. Cette réalité

demeure, mais elle tend à disparaître. La croissance universitaire exige un recrutement nouveau qui déborde largement les « possibilités » de la bourgeoisie. Une nouvelle génération de professeurs apparaît, d'extraction plus modeste, guidée par un souci nouveau d'efficacité, reléguant déjà au rang de minoritaires les représentants du patriarcat intellectuel. Les liens de famille se dénouent, les idéologies divergent... un peu. Au fond, très peu. Mais c'est déjà suffisant pour que les vertus de l'autonomie puissent être reléguées... un peu.

Les exigences de la morale

Certains, dans les partis bourgeois, tentent donc maintenant d'intervenir dans cette université qu'ils proclamaient autonome, de reprendre ce qu'ils sentent leur échapper, opposant ainsi à la liberté de la recherche et de l'enseignement les exigences de la morale civique et religieuse.
Autonomie, fin de l'autonomie, ce sont des nuages de fumée derrière lesquels se camoufle une volonté constante de contrôle de l'université.

Jean-Louis Cornuz lit pour vous

Chaque semaine, Jean-Louis Cornuz, présente et commente si il le juge nécessaire, un texte significatif extrait de la presse socialiste, suisse allemande ou suisse italienne. Ici, pour inaugurer cette rubrique, un passage du quotidien socialiste « Zürcher AZ ».

Sous la plume de Hermann Battaglia, je lis dans l'*AZ* du 23 février : « Comme on lui demandait s'il avait fixé à son activité future, un but particulier, le nouveau chef de l'état-major général, J.-J. Vischer, a déclaré dans une interview, peu après son entrée en fonctions : « Je voudrais faire en sorte que les discussions concernant les questions militaires prennent un tour plus objectif, libre de tout élément émotionnel. »
Si jamais le successeur de Gygli s'est fait des illusions sur la tâche qu'il entreprenait, ces illusions se sont sans doute bientôt dissipées : ces dernières années n'ont que trop montré en effet combien une discussion objective des problèmes militaires était peu « in ». L'affaire Villard et l'affaire des 32 prêtres refusant le service militaire ont montré d'une manière effrayante combien dans l'un et l'autre cas on naviguait dans les eaux du Petit Livre de la Défense civile.
« Voyez le chef du Département militaire fédéral, subodorant derrière ces ecclésiastiques qui refusent d'accomplir leur devoir militaire la présence d'éléments subversifs, et prétendant enseigner à ces prêtres ce que doit être un christianisme authentique.

Des « émeutiers »

» Voyez encore, poursuit Battaglia, ces rédacteurs en chef des quotidiens les plus en vue qui veulent voir dans les 32 soit des imbéciles, soit des Machiavel au petit pied ; ces officiers et sous-officiers qui condamnent dans les mêmes termes les partisans du conseiller national Villard et traitent les ecclésiastiques suisses romands d'« émeutiers ».
» Le tout culminant dans un appel aux « véritables démocrates » pour qu'en chaque occasion ils déjouent les manœuvres de la subversion.

Un même sac

» D'un autre côté, il y a ceux qui mettent tout ce qui touche au DMF et à l'armée dans un même sac ; qui soupçonnent une turpitude derrière chaque circulaire émanant du Palais fédéral ; qui dénoncent dans un questionnaire mal conçu adressé aux recrues une mesure de répression, et dans la réforme Oswald un piège destiné à couper l'herbe sous les pieds des critiques du DMF ; qui ne discutent qu'à coups de slogans et voudraient nous engager sur des voies extrêmes, sur lesquelles pour l'instant tout au moins il n'est pas nécessaire que nous nous engagions.

» Dieu sait pourtant qu'en pareille matière, aujourd'hui plus que jamais, une discussion sans passion serait essentielle. C'est ainsi que — pour ne citer qu'un ou deux exemples — le Conseil national va avoir à s'occuper dans quelques jours de l'initiative sur l'interdiction d'exporter des armes, et d'ici quelques mois de l'introduction du service civil et de la création d'un institut de la paix. (...) Or, à notre avis — et ceci soit dit de nouveau à l'adresse de ceux qui se veulent les gardiens de nos traditions démocratiques — il est loisible, il est même nécessaire, dans un débat sans passion, non seulement de critiquer l'armée, mais encore de discuter de la nécessité de notre défense militaire et même de mettre en question l'armée en tant que telle. »

J. C.

La protection civile et la résurrection des corps

Lausanne va, en 1972, disposer d'un nouveau crématoire; il était temps, vu la vétusté de l'installation encore en service.

Ce bâtiment neuf a été soumis aux dispositions de la protection civile. Malgré la réticence des autorités locales, Berne exige qu'un abri antiaérien y soit construit fort largement et fort coûteusement du reste.

On explique que la Protection civile ne recule devant aucun perfectionnement. Aux vivants, elle assure la survie; aux morts, la résurrection des corps.

Cette théologie serait sans défaut, si les corps n'étaient déjà incinérés.